

DE L'HERBE DE QUALITÉ POUR PEU DE CONCENTRÉ

Isabelle et Jean-Claude Buisson éleveurs à Germigny Résultats 2013

Commentaires pédologiques

La Vallée de Germigny est un plan incliné (210 à 230 mètres d'altitude) avec des sols soit argileux lourds hydromorphes quand ils sont développés dans les marnes, soit argilo-calcaires plus ou moins hydromorphes quand ils sont développés dans l'altération du calcaire. Ils peuvent être recouverts partiellement par des dépôts plus récents.

Le lieu-dit est positionné sur un plateau entre les vallées du Luisant et celle l'Aubois. Les sols autour de ce lieu-dit peuvent être classés en trois grandes catégories selon le matériau parental :

- → Couverture limoneuse sur argile : Sol brun lessivé à texture équilibrée (LAS), profond, hydromorphe, à caractères vertiques fréquents sur argile d'altération et marne ou calcaire du Lias
- → Si la couverture limoneuse est plus épaisse : Sol lessivé dégradé à texture limoneuse, profond, hydromorphe, développé dans les couvertures limoneuses
- → Sol argileux, saturé ou calcique, non caillouteux, moyennement hydromorphe à hydromorphe, texture argileuse (A/ALO), moyennement profond à profond, sur marne et calcaire du Sinémurien.

Les sols à texture limoneuse sont assez fragiles en surface et nécessitent un bon entretien calcique et un maintien du taux de matière organique.

Les sols argileux lourds ont un bon potentiel mais difficilement valorisable compte tenu de la texture et la vitesse lente de ressuyage.

Des praires naturelles de bonne qualité (productives, bonne présence de légumineuses), des prairies temporaires riches en légumineuses, associé à un pâturage tournant, sont la base de la conduite autonome de l'élevage.

En ajoutant les bons résultats du troupeau ovin dans le cadre de l'agriculture biologique (productivité numérique, ventes), cela permet de dégager une rémunération pour l'éleveur.







PRÉSENTATION



SAU 95.2 ha

SFP 69,8 ha dont 43,5 ha de prairies temporaires et 26,3 ha de prairies naturelles.

SFP/SAU 73,3 %

Grandes cultures : 25,4 ha dont cultures autoconsommées (bovin et ovin) 15,4 ha (mélanges et une partie de l'avoine)

Nombre d'UTH : 2 (le couple gère la ferme avec recours occasionnel au service de remplacement)

Assolement I : Avoine de printemps / épeautre / mélange triticale, pois fourrager / mélange épeautre, avoine, pois fourrager / PT de 5 ans

Assolement 2: Épeautre /triticale, pois / mélange triticale, avoine, pois fourrager / orge / PT de 5 ans

Productions animales:

Bovin (74,5 UGB) et Ovins viande (17,5 UGB)

Chargement apparent : 1,3 UGB/ ha SFP . Un tel chargement n'est possible en agriculture biologique qu'avec des prairies de qualité et une bonne organisation du pâturage.

En bovin viande, 12 à 15 broutards sont gardés chaque année pour faire des bœufs, ainsi que 2 à 3 génisses pour la boucherie ; ils représentent 37 % des UGB bovin.

La ferme est en agriculture biologique depuis 1995.

Vente en groupements (ABS en ovin et CYALIN pour les bovins)



90 brebis - 25 agnelles - 6 bêliers

Races: Berrichon du Cher

Système d'agnelage : I agnelage par an, au printemps : les brebis en février – mars, les agnelles en avril

Finition des agneaux à l'herbe, sauf dernier lot en bergerie

Performances du troupeau:

→ Poids moyen des agneaux à la vente : 19 kg

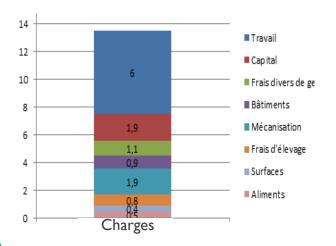
→ Taux de mortalité des agneaux : 21 %

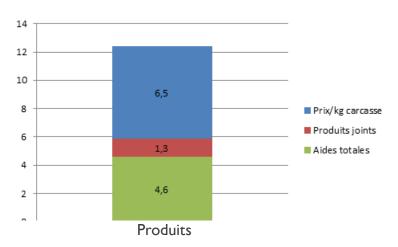
→ Taux de productivité numérique : 112 %

→ Prix kg agneau carcasse : 6,53 €/kg

→ Marge brute à la brebis de 106,46 €

Histogrammes coûts de production : en €/kg carcasse (données 2013)







LES ACTIONS

Gestion des surfaces fourragères

A partir de mi-mars les brebis sont en permanence au pâturage jusqu'au mois de décembre. Le lot de brebis sort sur une prairie temporaire de 4 ha jusqu'à mi avril (déprimage). Puis elles vont sur une prairie naturelle de 15 ha qui est déprimée jusqu'au 5 mai. La parcelle est alors divisée en 4 paddocks à peu près égaux : 2 sont consacrées au pâturage (7 ha) et les 2 autres au foin (7.5 ha). D'une année sur l'autre les parties destinées au foin ou à la pâture alternent. Les brebis pâturent avec un lot de vaches ou de génisses durant toute cette période (voir schéma).

Vaches et brebis pâturent ensembles. Les changements de paddock interviennent en fonction du comportement des animaux et

des hauteurs d'herbe disponibles. L'intérêt de l'association au pâturage est dans la complémentarité des herbes ingérées et la gestion du parasitisme.

Au 20-25 juillet les agneaux sont sevrés, les brebis quittent cette parcelle. et les agneaux y restent. Cette prairie naturelle est utilisée chaque année de cette manière, car M et Mme Buisson ont remarqué les bonnes croissances réalisées par les agneaux sur cette parcelle. Ces derniers y restent jusqu'à début septembre.

Après le sevrage (fin juillet), les brebis passent sur les chaumes puis sur les repousses de première coupe de prairies temporaires (voir schéma).

Gestion du parasitisme

Deux points saillants ressortent, un problème de myases et l'utilisation de produits conventionnels en cas de problèmes.

Les myases sont difficiles à traiter sans produits chimiques, cela demande beaucoup de surveillance, elles peuvent entrainer de lourdes pertes. Ce parasitisme est en développement, sur brebis et agneaux.

Critères d'autonomie

Quantité de concentré par couple mère agneau : **36 kg** *Seuls les minéraux sont achetés (10% des quantités totales distribuées).*

% SFP/SAU : **73** % % d'herbe/SFP : **100** %

Gestion des animaux

Rentrée brebis en bergerie	Rentrée agnelles en bergerie	Mise à l'herbe quotidienne des brebis	Démarrage vente agneaux	Sevrage des agneaux	Rentrée dernier lot agneaux en bergerie
Mi-janvier	Début février	Mi-mars	Début juillet	20-25 juillet	Début septembre

Mise bas des agnelles à 13-14 mois.

Rations des brebis

Brebis	Mélange céréales-pois (g/j)	Cplmt azot (g/j)	Fourrages
Fin de gestation (mi-janvier-début février)	-	-	Bon foin, refus aux vaches
Lactation (début février-fin avril)	150	-	Bon foin

COMMENTAIRES

- → Brebis de mi janvier à début février : foin. Le meilleur foin est gardé pour les brebis en fin de gestation, les refus sont donnés aux vaches.
- → Brebis de début février à mi avril : bon foin et 100 à 200 g/j par animal de mélange céréales pois
- → Brebis début septembre durant 3 semaines : flushing avec 200 g/j et par brebis d'orge-avoine
- → Agneaux vendus avant début septembre : uniquement de l'herbe
- → Agneaux vendus après septembre (environ 25 % des agneaux) : rentrés en bergerie avec bon foin et 400 à 500 g/j de mélange triticaleavoine-pois
- → Agnelles dernier mois de gestation en bergerie : bon foin et 100 g/j et par animal de mélange céréalier
- → Agnelles en lactation : bon foin et 150 à 200 g/j de mélange céréalier



BILAN DE L'ÉLEVEUR



- → L'autonomie alimentaire de l'atelier ovin est assurée principalement par les prairies naturelles et temporaires de qualité. C'est aussi une volonté de fonctionner ainsi : le troupeau ovin ne doit pas générer de dépenses externes.
- → Le souhait de fonctionner en association bovin-ovin apporte de la souplesse dans la ferme : pendant l'hiver, distribution des refus de foin des ovins aux bovins, pâturage complémentaire, utilisation de parcelles éloignées pendant la phase tarie des brebis.

L'AVIS DU CONSEILLER

- → Les bons résultats techniques et économiques de la ferme s'expliquent par le choix de valoriser au mieux l'herbe produite sur la ferme et de limiter au maximum les achats, ainsi que par de bons résultats dans la conduite du troupeau ovin.
- → La recherche de la composition de prairies à flore variée est un vrai challenge : s'adapter aux conditions pédoclimatiques de la ferme et tenir compte maintenant de l'évolution du climat avec des températures plus élevées font partie de l'attention de l'éleveur pour avoir des prairies productives.
- → Le développement des myases devient de plus en plus problématique si l'on ne veut pas utiliser des produits de traitement rémanents. Faire ce choix implique de la rigueur dans l'observation des animaux et d'adapter la conduite de l'élevage. Mais il y a nécessité de mettre au point de nouveau traitement pour accompagner l'éleveur dans le maintien du cheptel en bonne santé.
- → Système intéressant par son degré d'autonomie : peu de concentrés, valorisation de l'herbesur une zone à bpn potentiel, intérêt de la mixité Bovin ovin et pâturage des chaumes. Une conduite très technique des prairies (1,3 UGB/ha !)
- → Mais des résultats techniques moyens (productivité numérique à 1,12) et un coût finalement élevé. (Maitrise du parasitisme etc.)

Document édité par les Chambres d'agriculture Centre-Val de Loire

13 avenue des Droits de l'Homme 45921 ORLEANS www.centre.chambagri.fr Crédit photos : Chambres d'agriculture

CONSEILLERS RÉALISATEURS

Odile BRODIN – Chambre d'agriculture du Cher Jean-François RENAUD – Chambre d'agriculture de l'Indre Sophie LAURENT – Chambre d'agriculture de l'Indre-et-Loire Murielle DELAHAYE – hambre d'agriculture du Loiret

COORDINATION ET APPUI MÉTHODE

Gérard SERVIERE – Institut de l'Elevage Alexandre DUMONTIER – CRA Centre-Val de Loire





INOSYS - RÉSEAUX D'ELEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Elevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a reçu l'appui financier du CASDAR et de FranceAgrimer.





